

Délibération n° BUR. – 20 – 5 novembre 2018 – Avis relatif à l'accord-cadre interprofessionnel (ACIP).

De février à octobre 2018, l'UNOCAM a participé aux négociations conventionnelles sur l'accord-cadre interprofessionnel (ACIP).

En date du 18 octobre 2018, notifié le 22 octobre 2018, l'UNCAM a communiqué un projet d'ACIP à l'UNPS et à l'UNOCAM.

L'UNOCAM prend acte de l'ACIP, sans en devenir signataire.

Délibération adoptée à l'unanimité

TEL.: 01.42.84.95.00

FAX: 01.45.48.91.01